JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1° ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

Destinations	Abonnement 1 an	Abonnement 6 mois	ABONNEMENTS, ANNONCES ET AVIS DIVERS
	Ordinaire Avion	Ordinaire Avion	
			Pour les abonnements, annonces et réclamations s'adresser à l'Edi.ogo B. P. 891 — Tél. 21-37-18 — Lomé
Kogo, France et autre pays d'expression Française		800 frs 1700 frs	Les abonnements et annonces sont payables d'avance
Etranger	1 600 frs 3 750 frs	900 frs 2 300 frs	La ligne
Prix du Numero par porteur ou par l'oste :			Minimum 250 frs
Bogo, France et autres Pays d'expression Française			Chaque annonce répétée : moitié prix :
			Minimum 250 frs

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION:

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE — TELEPHONE 21-27-01 — LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

ORDONNANCE

Nous Kossi Awanyoh, président du Tribunal Spécial Chargé de la Répression des détournements de deniers publics;

Vu l'Ordonnance n° 18 du 13 septembre 1972 instituant ledit Tribunal, modifiée par l'Ordonnance n° 80-9 bis du 7 janvier 1980 ;

Vu notre ordonnance nº 1/86 du 3 février 1986 ;

Ensemble l'avis de Monsieur le Commissaire du Gouvernement près le Tribunal Spécial de céans ;

Rapportons notre ordonnance nº 1/86 susvisée;

Fixons ainsi qu'il suit les dates d'audiences pour le jugement des affaires suivantes :

Dates d'audiences	Intitulé de l'affaire	Services, Administrations, ou Etablissements intéressés.
Lundi 31 mars 1986 à partir de 8 heures	Commissaire du Gouvernement contre : Agboanou Amêvi (Nazaire), Bah-Traoré Térégué et Aziawo Agbémey N'Kwako	Université du Bénin Lomé
Mardi 1er avril 1986 à partir de 8 heures	Commissaire du Gouvernement contre : Pebaka Issaka, Bankoe Talipak, Namdougue Larblé, Tchimbiandja Lénè, Darkoi Balakmé, Mondou Banguimi, Damigou Tchimbiadja, Talebagnan Kala- gate, Houssou Danaba et Banane Tani.	Direction Régionale du Développement R u r a 1 (DRDR) région des Savanes
Mercredi 2 avril 1986 à partir de 8 heures	1° — Commissaire du Gouvernement contre : Lao-Akpoboua Komi Yagatima.	C.N.C.A. — Dapaong
	2° — Commissaire du Gouvernement contre : Deh Kodjo, Lawson Messan Kpékui et Amadji Kossi.	Togopharma Dépôt d'Adjido (Aného)
Jeudi 3 avril 1986 à partir de 8 heures	Commissaire du Gouvernement contre : Frico Kokou (Edouard) et Klo Sénanu Agbenyoh (Siment).	SONACOM — Lomé
	2° — Commissaire du Gouvernement contre : Adjalle Anani Kokou Fomadi (François), Amavi Ayayi (Faustin), Attikpa Coovi et Amah Mensah.	SONACOM — Lomé
Vendredi 4 avril 1986 à partir de 8 heures	Commissaire du Gouvernement contre : Dackey Koffi Séméfa et Boutchi Komlan Yassé- kouwanè.	Société Immobilière du Togo

Disons que la présente ordonnance sera à la diligence de Monsieur le Commissaire du Gouvernement, publiée conformément à la loi ;

Fait en Notre Cabinet au Palais de Justice à Lomé, le vingt quatre février mil neuf cent quatre vingt six.

Pour copie certifiée conforme Lomé, le 10 mars 1986 Le Greffier en chef, Ayi A. FOLY.

ROLE D'AUDIENCE

Dates d'audiences	AFFAI RES	Services, Administrations, ou Etablissements intéressés.
Lundi 31 mars 1986 à partir de 8 heures	Commissaire du Gouvernement contre : Agboanou Amêvi (Nazaire) en fuite, Bah-Traoré Térégué et Aziawo Agbemey N'Kwako. Détournement de deniers publics de montants respectifs de 15.567.910 frs, 27.208.903 frs et 1.171.110 frs.	Université du Bénin Lomé
Mardi 1er avril 1986 à partir de 8 heures	Commissaire du Gouvernement contre : Pebaka Issaka, Bankoe Talipak, Namdougue Larblé, Tchimbiandja Lénè, Darkoi Balakmé, Mondou Banguimi, Damigou Tchimbiadja, Talebagnan Kalagate, Houssou Danaba et Banane Tani. Détournement de deniers publics de montants respectifs de 760.250, 434.000, 230.000, 105.000, 505.300, 106.000, 192.000, 230.000, 576.000 et 45.500 francs.	Direction Régionale du Développement R u r a l (DRDR) région des Savanes
Mercredi 2 avril 1986 à partir de 8 heures	1° — Commissaire du Gouvernement contre : Lao-Akpoboua Komi Yagatima. Détournement de deniers publics de montant de 3.944.782 francs.	C.N.C.A. — Dapaong
	2° — Commissaire du Gouvernement contre : Deh Kodjo, Lawson Messan Kpékui et Amadji Kossi. Détournement de deniers publics de montant de 3.353.654 francs.	Togopharma Dépôt d'Adjido (Aného)
Jeudi 3 avril 1986 à partir de 8 heures	1° — Commissaire du Gouvernement contre : Frico Kokou (Edouard) et Klo Sénanu Agbenyoh (Siment). Détournement de deniers publics de montant de 10.409.000 francs.	SONACOM — Lomé
	2° — Commissaire du Gouvernement contre : Adjalle Anani Kokou Fomadi (François), Amavi Ayayi (Faustin), Attikpa Coovi et Amah Mensah. Détournement de deniers publics de montant le 3.328.000, 5.665.600, 595.277, 6.080.572 francs.	SONACOM — Lomé
Vendredi 4 avril 1986 à partir de 8 heures	Commissaire du Gouvernement contre : Dackey Koffi Séméfa et Boutchi Komlan Yassé- kouwanè. Détournement de deniers publics de montant de 2.000.000 de francs et complicité de détourne- ment.	Société Immobilière du Togo

Lomé, le 10 mars 1986 Le Greffier en chef, Ayi A. FOLY.

erste - obtiving brancher big te en been best

nam uute Santan liberatuu 180 julkat na 1920 ja kestin 1980. Aastan 180 julka 188 julka 18

At experiment property
 Define meaning to the experiment.

er et disserte et et ever et ever d'en els et en pla

AMERICAN STATE

oga Path ocall fortari Califord